



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte





1 1 JUIL, 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0505.895.382

Dénomination

(en entier): Vulpia Wallonie

(en abrégé):

Forme juridique: Association Sans But Lucratif

Siège: Rue Grétry 196 - 4000 Liège

Objet de l'acte: Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 28/06/2019

L'assemblée confirme à l'unanimité la reconnaissance du remplacement de M. Koen Claesen, commissaire, en tant que représentant permanent du contrôleur, Ernst & Young Bedrijfsrevisoren CVBA, ayant son siège social à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, par M. Han Wevers., commissaire, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019, pour la durée restante du mandat du commissaire.

Luc Van Moerzeke Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature